

Directeur-fondateur Thierry Sinda

NEWSLETTER

MICRO-CREDIT-RELAIS

N° 2 avril 2022



1

Le Micro-crédit-relais : une idée neuve qui circule

La petite vendeuse de bananes de Tuléar de Pascale Coutoux

vendu au profit du Micro-crédit-relais : Action Tuléar 2022



EDITO LE MICRO-CREDIT-RELAIS : UNE IDEE NEUVÉ QUI CIRCULE

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ? L'économie sociale est solidaire est une nébuleuse. Les économistes ne parviennent pas à la sérier et à trouver une définition qui fasse l'unanimité. En France, au 20^e siècle, sur les cendres de mai 1968, suite à la contestation de l'ordre sociale et politique établi, vont naître des expériences de systèmes sociaux et économiques alternatifs, où l'humain et le collectif vont prendre le pas sur l'individualisme et le patronat à la recherche effrénée de profits au détriment des travailleurs. L'autogestion avec l'absent de patronat et les décisions prises par vote des membres associés sont les principaux marqueurs de ces expériences entrepreneuriales. En 1975, **Michel Rocard** secrétaire national en charge du service public du parti socialiste, organise une convention nationale qui adopte les « **Quinze thèses sur l'autogestion** ». En 1981, **François Mitterrand** est porté à la présidence de la République. Le nouveau président, et son premier ministre Rocard, donneront la même année, le **premier cadre officiel à l'économie sociale et solidaire** en créant la Délégation interministérielle à l'économie sociale. Dans la foulée vont apparaître les CRESS (Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire). Elles regroupent : les coopératives, associations, mutuelles et fondations. Selon les chiffres officiels, ESS (économie sociale et solidaire) représente, **en France : 10 % du PIB et 14 % des emplois privés soit 2,4 millions de salariés répartis en 200 000 entreprises.**

2

Les outils d'économie sociale et solidaire au cours des siècles.

L'économie sociale et solidaire est vieille comme le monde, on en fait comme M. Jourdain de Molière faisait de la prose sans le savoir. Lorsque l'on fait sur la question des recherches approfondies on découvre en France au Moyen âge, précisément **au 13^e siècle**, probablement l'une des premières expériences coopératives **Les Fruitières du Jura de Franche-Comté (coopérative de collecte et de transformation)**. **Au 17^e siècle** pour lutter contre l'usure dont sont victimes les pauvres, le napolitain **Lorenzo Tonti invente la tontine** (association d'épargnants dont à tour de rôle l'actif revient à une partie). **Au 18^e siècle**, suite à la mécanisation de la révolution industrielle vont apparaître des organisations ouvrières, lesquelles donneront naissance aux premières **sociétés de secours mutuel** (invalidité, chômage, logement, retraite). **Au 19^e siècle** de nombreuses coopératives vont voir le jour :

coopérative d'utilisateurs, coopérative de production, **coopérative de crédit (des banques qui prêtent au pauvres qui non pas accès aux banques d'affaires)** ; au 20^e siècle l'idée sera reprise sous le nom de micro-crédit, et appliquée au Bangladesh par **Muhammad Yunus** (prix Nobel de la Paix en 2006 qu'il partage avec la Gramen bank dont il est à l'origine). On pourrait rajouter à cette liste la souscription et le Crowdfunding. **En 2021**, j'ai initié dans le milieu littéraire le mouvement « **La poésie s'engage en Micro-crédit-relais** » en prenant le temps de rencontrer et de discuter sur le sujet avec de très nombreux hommes de lettres participant au *Salon de la revue* et au *Marché de la poésie de Paris*. Même si les dons n'ont pas plu, les échanges ont été des plus fructueux et m'ont amené à préciser et à affiner l'idée neuve de Micro-crédit-relais que j'ai initiée en direction des plus pauvres pour leur permettre de sortir de la misère en créant par leurs efforts une dynamique autonome de 10 sociétés solidaires entre elles. L'expérience pilote est en cours à Tuléar (Madagascar). Pour donner une plus grande circulation à l'idée neuve du Micro-crédit-relais nous avons choisi pour thème du 19^e *Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs* qui s'est tenu du 25 au 27 mars 2022 : l'éphémère pauvreté, la poésie s'engage en Micro-crédit-relais. **Je finalise une anthologie mi-poétique mi-micro-développement, en lien avec le sujet : Poèmes sur la pauvreté de Victor Hugo à Aimé Césaire suivi de Une idée nouvelle le Micro-crédit-relais.**

Thierry SINDA

La peintre et poétesse Pascale Coutoux, née Rabésandratana, dont la magnifique aquarelle – saluée par la presse – *La petite vendeuse de bananes de Tuléar* qui illustre l'affiche de la 19^e édition de notre événement poétique, a pris le parti de la vendre au profit du Micro-crédit-relais à Tuléar.

3

QU'EST-CE QUE LE MICRO-CRÉDIT-RELAIS ?

« Et puisque les poètes sont les mieux placés pour penser l'économie sociale et solidaire, je me suis assis au bord d'un lac, et ma chatouillante muse m'a fait accoucher : le Micro-crédit-relais !

Pour qu'il y ait Micro-crédit-relais, il faut qu'il y ait **crédit à fonds perdus** – notez le paradoxe –, et **groupe de huit à dix micro-projets reliés**, qui s'inscrivent dans une dynamique inédite, les amenant à tisser des liens sociaux et économiques étroits et indélébiles entre eux.

Pratiquement, on choisit 10 micro-projets, on étudie les bénéfices possibles, et si c'est viable économiquement : **on alloue le Micro-**

crédit-relais à une première micro-entreprise-relais, laquelle avec ses bénéfices constitue le capital de la deuxième micro-entreprise-relais, laquelle avec ses bénéfices constituera à son tour le capital de la troisième micro-entreprise-relais, et ainsi de suite jusqu'à la dixième micro-entreprise-relais. Autrement dit, en un an on a huit à dix micro-entreprises ayant un capital égal au montant du Micro-crédit-relais de départ. »

T.S. in *Newsletter Micro-crédit-relais* n°1 novembre 2021

LES 7 PRINCIPES DU MICRO-CRÉDIT-RELAIS

-1) Il doit y avoir un groupe de bénéficiaires (de 7 à 10 personnes).

-2) Chaque bénéficiaire du Micro-crédit-relais devra avoir 4 personnes qui se portent caution morale, et se mettre à jour des formalités de création d'entreprise en vigueur dans sa ville ou région.

-3) L'unité de lieu : les bénéficiaires doivent habiter le même lieu (village, ville).

-4) Les bénéficiaires doivent former un groupe solidaire.

-5) Motivations et parfaite adhésion à notre philosophie par les bénéficiaires.

-6) Avoir un projet de création de micro-entreprise ou d'extension de micro-entreprise viable économiquement qui dégage des bénéfices. Le Micro-crédit-relais alloué à une micro-entreprise, sera remboursé, par jour, à une micro-entreprise-relais désignée, laquelle par l'intermédiaire de son dirigeant s'ingérera dans le fonctionnement de l'entreprise ayant bénéficié du Micro-crédit-relais, jusqu'au remboursement total de la dette en dotation de capital à la nouvelle micro-entreprise-relais.

-7) Obligation de cotiser à la caisse de fonds de secours pendant 3 ans. Tout dirigeant de micro-entreprise-relais se retirant avant la dite période, sera remboursé à 10 % des sommes qu'il a cotisées à la fin de la dite période.

Bulletin de participation 2021 – 2022 *pour un monde solidaire et pluriel*

Nom..... Prénom.....

Profession..... E-mail.....

Pays de résidence.....

Adresse postale.....

DON (entourez) : ✕ 20 € - ✕ libre (Dès 50 € un poème dédié par l'auteur offert, et dès 150 € une anthologie dédiée par l'auteur de 600 pages offerte) **Virement** : IBAN (banque postale) FR16 2004 1000 0157 6595 4X02 032 (Association *Génération diversité*) // **Chèque** à l'ordre de *Génération diversité* à envoyer à M. Thierry Sinda, *Génération diversité*, 4, rue du colonel Dominé 75 013 Paris.

Contact : (WhatsApp) 06 10 01 95 25 // **Suivre notre actu** sur whatsapp groupe *micro-crédit-relais*